

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

Sophie BAVA

Confrontées à une crise universitaire de grande ampleur au sein de laquelle l'instauration du processus de Bologne, déjà complexe, laisse entrevoir une véritable libéralisation du marché de l'enseignement supérieur¹ (Nyamba, 2008), les universités publiques d'Afrique subsaharienne ne peuvent répondre à la demande d'enseignement d'une population jeune et en croissance. Est-ce une des raisons qui poussent les jeunes à quitter leur pays ? Ce contexte de réforme dans l'enseignement supérieur leur offrirait-il de nouvelles possibilités d'études à l'étranger (Dia, 2005) ?

De pays de transit vers l'Europe, les pays du monde arabe sont devenus, aujourd'hui, une destination choisie par les migrants africains, qu'ils soient étudiants, travailleurs, ou les deux. Des accords bilatéraux économiques et des accords de coopération sur la formation des cadres, par exemple, le confirment. Ceci explique en partie l'augmentation des effectifs des étudiants ouest-africains dans les universités marocaines, tunisiennes et algériennes, cette dernière décennie². Ces logiques de coopération se développent de concert avec le durcissement des politiques migratoires européennes et le renforcement de la politique de sélection des étudiants candidats dans les universités européennes³.

À partir d'enquêtes de terrain menées dans deux contextes nationaux différents, à Alger et au Caire⁴, auprès d'étudiants originaires d'Afrique de l'Ouest, il s'agit de porter un autre regard, plus anthropologique, sur le vécu au quotidien des politiques éducatives. Partir étudier à l'étranger, et trouver refuge dans des universités, n'est pas un phénomène nouveau (Barrera, Ferté, 2009) ni spécifique à l'Afrique. Mais cette mobilité peut prendre des tournures différentes au gré de l'évolution des accords bilatéraux existants entre les pays et des politiques migratoires, de la reconfiguration de certaines routes

1. Nyamba (2008) analyse l'émergence de structures privées d'enseignement supérieur au Burkina Faso, au regard de la déliquescence du système universitaire public.

2. Comme le souligne l'ensemble des articles de cet ouvrage.

3. La mise en place des Centres pour les études en France (CEF) depuis 2005 au sein du dispositif Campus France renforce cette logique de sélectivité et de contrôle. Se reporter à l'article d'A. Spire dans l'ouvrage.

4. Les enquêtes, dans le cadre du programme FSP dirigé par S. Mazzella et coordonné par l'IRMC « Étudiants étrangers au Maghreb et dans l'espace euro-méditerranéen : vers quelle mondialisation de l'enseignement supérieur et quelles circulations des compétences », ont été réalisées au Caire principalement auprès des étudiants de l'université Al-Azhar et de la cité universitaire des *Bu'ûth* et à Alger auprès d'étudiants installés à la cité universitaire de Bab Ezzouar.

Sophie BAVA

dans l'obtention de leur « visa étudiant » ; ils bénéficient de réseaux d'entraide et croient à l'importance d'un cursus universitaire dans la recherche d'un emploi au moment de leur retour au pays. Les plus difficiles à rencontrer sont pourtant les plus nombreux. Il s'agit de ceux qui tentent de s'en sortir et pour qui partir pour étudier ouvre un horizon des possibles jamais imaginé dans leur histoire familiale : ils ont très peu de moyens économiques et peu de réseaux économiques et sociaux dans le pays d'accueil. Toutefois tous ces étudiants ont au moins un point en commun : celui d'être encouragé par leur milieu d'origine.

Comme le note Berriane (2007)⁹, au Maroc plus de la moitié des étudiants africains interrogés affirment avoir des membres de leur famille à l'étranger, certains ayant effectué le même cursus. Cette « fibre transnationale » est un élément important dans l'analyse car elle donne des informations sur la qualité des réseaux de l'étudiant et détermine en partie leurs motivations à rentrer, une fois leurs diplômes obtenus, ou à rester dans le pays d'accueil.

La bourse conditionne le départ

Si le fait d'obtenir une bourse, parfois une double bourse¹⁰, conditionne le départ, les moyens pour l'obtenir ne sont pas toujours égaux. Trouver une bourse dépend, en partie seulement, des résultats que l'on obtient au Baccalauréat dans son pays, des accords diplomatiques en matière d'enseignement entre les pays¹¹ et de la réussite aux concours d'admission, comme cela est le cas pour les étudiants d'Al-Azhar. La bourse du pays d'origine, le « complément pays », celui du Mali par exemple, n'est pas fixé selon des critères sociaux : il conjugue plutôt le mérite et le réseau de relations familiales. Prenons le cas des étudiants sénégalais d'Al-Azhar : pendant plusieurs années, le gouvernement sénégalais avait supprimé le « complément pays » ; depuis 2003, il l'a réinstauré, et le nombre d'étudiants sénégalais à Al-Azhar a presque triplé en moins de cinq ans, atteignant aujourd'hui l'effectif de 460 inscrits¹².

Si la majorité des étudiants ouest-africains partent avec une bourse, certains décident de s'inscrire d'eux-mêmes dans les universités publiques ou dans des instituts privés. Au départ, ils n'ont aucune bourse, mais ils peuvent en

9. Au Maroc, parmi les étudiants ouest-africains recensés, 67 % affirment avoir des membres de leur famille à l'étranger et, parmi eux, 51 % sont leur frère ou leur sœur. Souvent, ces étudiants ont déjà rendu visite à leur famille en Europe ou ailleurs dans le monde.

10. Les étudiants entendent par « double bourse », la bourse du pays d'étude ou de l'institution qui les reçoit et le « complément pays » qui est donné par certaines ambassades.

11. Concernant les pays attribuant un complément de bourse, on notera que le Mali, le Sénégal et le Burkina Faso délivrent un complément de bourse à ses meilleurs étudiants, alors que le Niger (depuis 2001), le Nigeria, le Congo, le Cameroun, la Guinée et le Tchad ne délivrent plus de complément. Le Burkina Faso, par contre, ne délivre plus de complément aux élèves ayant choisi l'enseignement religieux, comme ceux d'Al-Azhar, estimant qu'ils peuvent aussi bien apprendre la *charia* chez eux.

12. Source du service des Affaires culturelles de l'ambassade du Sénégal en Égypte, octobre 2008.

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

demander dès leur deuxième année d'inscription s'ils répondent aux critères. Lorsqu'ils sont en Algérie, le montant des bourses varie : le « complément pays » est de l'ordre de 30 à 50 euros par mois, selon les pays d'origine, et la bourse d'État est de 2 700 dinars algériens par trimestre (soit 30 euros) et 3 400 dinars (soit 38 euros) pour le troisième cycle ; de plus, la chambre et les repas en cité universitaire sont très accessibles. Par ailleurs, la bourse à l'université algérienne est la même pour les étudiants nationaux et pour les étudiants étrangers. En Égypte, les étudiants d'Al-Azhar reçoivent également une bourse de l'université : 90 livres (soit 13 euros) par mois avec logement et nourriture en cité universitaire et 160 livres (soit 24 euros) si l'étudiant décide de vivre à l'extérieur de la cité. Le maintien de la bourse est toujours conditionné aux résultats de l'élève, avec plus ou moins de souplesse et de dérogation selon les cas. En effet, si un étudiant d'Al-Azhar redouble, il perd la moitié de sa bourse et s'il triple, il la perd entièrement, ainsi que son logement en cité universitaire. En revanche, il reste inscrit à l'université, dans sa filière.

À l'université algérienne (comme en Tunisie et au Maroc), les conditions d'attribution de la bourse dépendent également de la réussite dans les études. À la suite de deux redoublements, la bourse est suspendue, ainsi que le logement en cité universitaire. À la différence d'Al-Azhar, l'étudiant perd son inscription initiale à l'université algérienne et, faute de réinscription payante dans un établissement privé, doit donc quitter le pays car son visa expire.

La question des allers et retours avec le pays de départ est également intéressante car les étudiants qui bénéficient d'un « complément pays » sont bénéficiaires d'un billet retour tous les deux ou trois ans selon les cas, alors que les autres devront attendre la fin de leurs études pour rentrer, sauf si la famille peut les aider auparavant. Le retour pendant les grandes vacances permet à l'étudiant de « se ressourcer » auprès de sa famille, car il lui est difficile d'enchaîner les années sans rentrer au pays. C'est pourtant ce que vit la majorité de ceux que nous avons rencontrés en Égypte. Le plus souvent, ils arrivent très jeunes, autour de 18 ans et, parfois, ne sont pas rentrés chez eux depuis plus de dix ans. La bourse d'Al-Azhar ne leur permettant pas de financer un retour, ils ne peuvent repartir sans l'aide de leur famille ou de leur ambassade. C'est la raison pour laquelle l'ambassade du Mali au Caire refuse aujourd'hui que les filles maliennes s'inscrivent à Al-Azhar, l'ancien ambassadeur ayant jugé qu'il était trop difficile pour une fille de rester éloignée de chez elle pendant de longues années.

Pour ce qui est des filières d'enseignement classique, la destination d'études dépend, elle aussi, de la conjugaison entre mérite et relations sociales. Une fois les souhaits prononcés, l'arbitrage est laissé au ministère de l'Enseignement supérieur du pays d'accueil qui répartira les étudiants dans les différentes filières et universités. Prenons le cas des étudiants maliens en Algérie. Nombre d'entre eux n'obtiennent pas la filière demandée, demandent des transferts et redoublent ainsi leur première année. Depuis environ trois ans, les transferts en

Algérie se font plus rares et les quelques étudiants les ayant obtenus ont dû pour cela solliciter leurs relations à l'ambassade, certains ayant même payé jusqu'à 700 euros afin d'obtenir leur transfert¹³. Pour autant, en Algérie, la question de la filière renvoie d'abord à celle de la langue, puisque les étudiants ouest-africains souhaitent étudier dans une université ou une filière francophone. Or nombreux sont ceux qui se retrouvent dans des filières où l'enseignement est dispensé en langue arabe, alors même qu'ils n'en ont aucune maîtrise. C'est principalement pour cette raison que les universités de Bejaïa, de Tizi Ouzou et d'Oran, plus francophones, sont majoritairement demandées, certains n'hésitant pas à solliciter un changement de filière pour poursuivre leur scolarité dans ces universités¹⁴. À Alger, certaines filières sont annoncées en anglais ou en français ; mais, une fois inscrits, les étudiants réalisent que l'enseignant donne ses cours en arabe. Pour ne pas perdre leur temps, ils sont nombreux à suivre des cours dans des établissements privés, en informatique, management ou encore en comptabilité. C'est une manière de compléter leur formation et d'obtenir des diplômes plus spécialisés. Une fois leur cursus terminé, ils repartent chez eux ou tentent de présenter un dossier de troisième cycle dans une université européenne, américaine ou canadienne.

Pour certains étudiants d'Al-Azhar, fils de cheikh, le fait de partir prolonge l'histoire de leur lignée musulmane. Pour les autres, en revanche, Al-Azhar est un moyen comme un autre de partir étudier ailleurs. Certains d'entre eux n'étant pas musulmans, se sont même convertis pour répondre à cette opportunité de départ. À la différence des universités publiques du monde arabe, le recrutement dans les universités à vocation religieuse ne se fait pas *via* les États. Ce sont en effet les institutions elles-mêmes qui mènent des campagnes de recrutement à l'étranger, souvent par le biais du réseau des Instituts arabes où enseignent parfois les cheikhs d'Al-Azhar, en proposant le voyage et une petite bourse à ceux qui réussissent le test. Cette université a compris, depuis longtemps, l'importance du recrutement des étudiants étrangers pour entretenir son aura dans le monde musulman et permettre son développement. Les responsables organisent annuellement des recrutements en Afrique et en Asie ; mais, de l'avis des étudiants, les tests ne sont pas difficiles : ils sont accessibles même avec un faible niveau d'arabe. Ce dispositif de recrutement à l'étranger permet de capter un public dans une université, comme le soulignait Malika Zeghal (1996), en évoquant l'accueil croissant de musulmans africains et asiatiques :

« Une université qui a perdu son attrait pour les étudiants musulmans originaires du Maghreb et du Machrek [...]. L'islam d'Al-Azhar désintéresse les nations musulmanes qui ont mis en place leur propre universités islamiques. »

13. Ce cas nous est rapporté par un ancien étudiant malien d'Algérie qui précise que ce transfert concernait une demande en faculté de médecine, une des filières les plus difficiles à obtenir. Si le transfert est demandé dans l'autre sens, c'est-à-dire d'une filière plus valorisée vers une filière moins valorisée, il semble moins difficile à obtenir.

14. Voir l'article de Youcef Berkane dans la première partie de l'ouvrage.

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

Au Caire, les étudiants africains d'Al-Azhar peuvent également choisir différentes filières, mais nous avons pu remarquer qu'ils privilégient les études religieuses. Le niveau demandé dans les autres filières est parfois trop élevé et une très bonne maîtrise de la langue arabe est exigée. La majorité des étudiants rencontrés n'obtiennent pas directement d'équivalence entre le diplôme obtenu dans les Instituts arabes de leur pays et l'université Al-Azhar. En Afrique subsaharienne, seuls quelques instituts – comme celui de Kioto au Niger, de Tivaouane et de Touba au Sénégal – disposent d'accords avec l'université Al-Azhar leur permettant d'avoir des équivalences pour leurs élèves, en échange notamment d'enseignements dispensés par les professeurs d'Al-Azhar. Pour la plupart des élèves qui ont suivi une formation dans un institut arabe, même très réputé dans leur pays, Al-Azhar ne dispensera pas d'équivalence et ils devront reprendre leurs études au niveau du collège ou du lycée. Cet obstacle est, aujourd'hui, sans cesse soulevé par les élèves et leurs représentants expliquent à l'ambassade ¹⁵ qu'il serait l'une des causes de l'installation des étudiants au Caire. Exceptée la question de l'équivalence, tous les étudiants étrangers doivent suivre un stage d'arabe dispensé spécialement par Al-Azhar pour *al-wafedin* ¹⁶. Comme à Alger, les étudiants azharistes profitent de leur installation en Égypte pour s'inscrire dans des formations privées, soit pour compléter leur cursus, soit parce qu'ils ne croient pas à la valeur du diplôme d'Al-Azhar sur le marché de l'emploi de leur pays d'origine. À ce sujet, Ousmane, jeune étudiant malien nous explique :

« Le diplôme d'Al-Azhar ne me facilite pas de trouver un boulot au Mali. Même avec un diplôme en ingénierie ou toute autre filière [nda : d'Al-Azhar], il te faut le français pour pouvoir travailler. C'est un élément qui handicape les gens qui ont étudié dans les pays arabes non francophones, telle que la Libye ou même l'Égypte. C'est pour cela que tu dois apprendre le français. Mais, par contre, il y a des étudiants qui n'ont pas de soutien familial, du coup ils ne font que Al-Azhar. »

Certains étudiants qui ont suivi des études d'arabe avant d'arriver en Égypte, maîtrisent mal la langue française et surtout l'oublient une fois hors de leur pays. À la suite de leur licence à Al-Azhar, ils pourront enseigner dans des instituts arabes ou franco-arabes ou encore solliciter un poste à l'inspection de l'enseignement arabe dans certains pays, mais les alternatives sont rares. Pour ceux qui maîtrisent bien le français, la licence d'Al-Azhar peut leur permettre également de postuler à un poste d'enseignant dans le secondaire ou à un poste dans l'administration, mais cela dépend des pays. Les étudiants d'Al-Azhar, comme Ousmane, soulignent qu'une des richesses de leur formation en Égypte tient aux rencontres qu'ils font à la cité universitaire. De très nombreuses nationalités ¹⁷ s'y rencontrent et, pour les plus motivés, c'est une réelle ressource car ils proposent entre eux des cours de langues et de soutien dans certaines matières.

15. Ce sont les chargés des affaires culturelles qui représentent les étudiants au niveau de l'ambassade.

16. *Al-wafedin*, signifie les étudiants étrangers en Égypte.

17. Les élèves dans les entretiens parlent de 90 nationalités représentées à la cité universitaire d'Al-Azhar.

Les étudiants étrangers d'Al-Azhar peuvent rester très longtemps étudiants, formellement jusqu'à l'obtention de leur licence ¹⁸. En Algérie, un étudiant étranger en premier et deuxième cycles peut très vite se retrouver en situation irrégulière (au bout de deux redoublements), alors qu'en Égypte, les facilités d'inscription et de réinscription favorisent la durée de leur installation.

Les associations étudiantes en pays étranger

Une fois la bourse obtenue, les étudiants rejoignent en groupe le pays de destination, des avions sont affrétés spécialement. Le premier contact avec le pays provoque souvent de la déception et la vie en cité universitaire leur paraît un véritable calvaire. D'après nos entretiens, les étudiants découvrirait alors une réalité qu'ils n'avaient jamais osé imaginer. Les uns insistent sur les conditions d'hygiène déplorables, d'autres parlent de mauvaises conditions d'accueil car ils sont souvent rassemblés dans une même pièce avant qu'une destination définitive leur soit attribuée. Ce sont leurs aînés et membres des associations qui les aident dans leurs démarches d'intégration, les rassurent et les orientent.

L'organisation sur place dépend souvent de l'origine géographique des étudiants (associations des étudiants maliens, sénégalais, nigériens, burkinabè, congolais), mais aussi de l'appartenance religieuse. Au Caire, par exemple, les étudiants mourides et tidjanes ont leurs *dahiras* et, à Alger, certains étudiants chrétiens sont accueillis dans les diocèses. Dans les deux pays, l'importance des présidents de ces associations est reconnue et, dans les entretiens, les étudiants nous renvoient d'abord à eux, ne voulant quasiment pas parler sans leur accord. Ceci est entendu comme une mesure de sécurité dans des pays où le moindre faux pas ou propos ambigu peut être mal reçu. Leur situation, que ce soit au Caire ou à Alger, est fragile et ils ont souvent pour consigne de se faire remarquer le moins possible. L'importance des relations diplomatiques et des coopérations entre leurs représentants et le pouvoir de chaque pays d'accueil est également soulignée. Ainsi, tant en Algérie qu'en Égypte, nous avons pu mesurer la portée des liens avec l'Union africaine, *via* les représentations consulaires. L'organisation de l'Union africaine ¹⁹, dans chacun des deux pays, leur donne une forme de légitimité et de représentation nationale. Deux interlocuteurs – M. Kunta, ancien président de l'Union des étudiants africains, section étudiante de l'Union africaine au Caire, un Malien, étudiant à Al-Azhar ; et Bakari, président aux relations extérieures internationales du même bureau

18. Les étudiants boursiers d'Al-Azhar bénéficient d'un visa étudiant sur le territoire égyptien jusqu'à l'obtention de leur licence. Dans le cadre de nos enquêtes, nous rencontrons régulièrement des étudiants qui sont inscrits depuis dix à quinze ans.

19. La Commission de l'Union africaine, mise en place à Maputo en 2003, est une instance permanente, composée d'un président (le Malien Alpha Oumar Konaré), d'un vice-président (le Rwandais Patrick Mazimhaka), et de huit commissaires désignés avec un souci d'équilibre géographique (deux par région, y compris les présidents et vices-présidents), source *Wikipédia*.

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

à Alger – nous ont expliqué l'organigramme de ces représentations et l'importance de leur existence lors des crises ou des négociations nécessaires avec les États algérien et égyptien : requêtes spéciales pour les cités universitaires au Caire ; revendications concernant les transferts en Algérie ; réclamation à propos du retard des bourses ; évocation des maltraitances supportées par des étudiants ; dénonciations des conditions d'insalubrité qui caractérisent parfois leur quotidien, etc.

Au Caire, les étudiants ont peur. Cette peur quotidienne s'est inscrite dans leur rapport à l'Égypte, au vu de la couleur de leur peau, et ils l'intègrent en permanence dans leurs interactions : parler le moins possible, se fondre dans la masse, pratiquer en respectant les habitudes religieuses et porter le voile pour les filles. À Alger, les étudiants se plaignent de « passage à tabac », de racisme mais, dans le contexte universitaire, ils soulignent aussi les bons rapports qu'ils ont avec les étudiants algériens. En revanche, au Caire, les étudiants entretiennent très peu de relations avec leurs collègues égyptiens. Des deux côtés, les garçons « protègent leurs filles », comme ils disent de manière familière, c'est-à-dire celles issues de leurs communautés. Pour eux, plus qu'ailleurs elles sont en danger.

Confrontés à une réalité très éloignée de l'image qu'ils se faisaient de leur migration, les étudiants font face et s'organisent pour améliorer leur quotidien. « Dès qu'on est là, on va casser le moral », nous dit Youssouf, un étudiant ivoirien. Pour Mohamed, étudiant malien :

« Une fois arrivé en Égypte, le moral baisse parce qu'on est confronté à la dure réalité du terrain qui est diamétralement opposée à ce qu'on nous a fait miroiter avant notre arrivée. Et l'Égyptien « lambda » ne peut pas comprendre tout ça là. Il a sa philosophie, il te dit : "Pourquoi ne pas retourner chez toi, si l'Égypte est vraiment si dure ?" Alors que pour nous, c'est un défi. Une fois quitté le pays, pas question d'y retourner avant d'atteindre le but qui nous a poussé de quitter le pays, à savoir : la connaissance sous toutes ses formes. »²⁰

Certains sont plus chanceux et leurs études sont, en partie, financées par des mécènes ces « oncles », commerçants fortunés ou hommes politiques qui se rendent souvent au Caire, leur offrent le logement, la location d'un appartement en général. À l'instar d'hommes d'affaires musulmans égyptiens qui aident aux financements de l'université Al-Azhar, ces hommes d'affaires maliens ou sénégalais investissent dans la formation des élèves de leur pays respectif. Cette contribution à la diffusion de l'islam est perçue comme une « bonne œuvre ».

Du séjour étudiant à l'installation : « trouver une inscription »

Les travaux sur les migrations étudiantes dans les pays du Nord montrent une adéquation forte entre ces migrations et les migrations de travail qualifié. « Le choix des étudiants étrangers de poursuivre leurs études aux USA est

20. Entretiens réalisés au Caire en septembre 2008.

souvent motivé par des projets futurs d'immigration », note Dia (2005). Pourtant, à Alger comme au Caire, si les étudiants ne sont pas venus avec l'intention de rester, ils pensent que l'obtention d'un diplôme d'études supérieures demeure un atout dans la recherche de visa et partent souvent avec cet objectif. Dans les deux pays, seule l'inscription universitaire leur permet d'avoir une carte de séjour et les étudiants s'arrangent parfois de cette contrainte. En Égypte, la majeure partie d'entre eux reste au-delà du temps imparti à leurs études azharistes soit en les prolongeant au sein d'un autre cursus, soit en freinant l'obtention de leur licence. Il faut savoir que les étudiants boursiers d'Al-Azhar bénéficient d'un visa étudiant sur le territoire égyptien renouvelable tous les ans jusqu'à l'obtention de leur licence, les non-boursiers devant, quant à eux, renouveler leur séjour tous les six mois. Ce visa ne leur permet pas de travailler légalement et le contrat qu'ils signent avec l'université Al-Azhar ne les autorise pas à se marier avec une Égyptienne. En Algérie, par contre, un étranger peut, depuis 2005, se marier avec une Algérienne et obtenir la nationalité algérienne. La volonté du gouvernement égyptien est donc claire : les études ne doivent pas servir de prétexte à l'immigration. Toutefois, derrière ces interdictions, les négociations commencent. Si quelques étudiants et notamment des fils de cheikhs musulmans souhaitent terminer leurs études au plus vite et rentrer au Sénégal, pour la majorité des étudiants, Al-Azhar est une étape dans leur projet migratoire. La solution pour eux est de « trouver une inscription » soit dans une université européenne pour poursuivre un troisième cycle, soit dans un cursus privé égyptien qui leur permet de rester durablement. Les Maliens interrogés à Alger sont, eux, très critiques vis-à-vis de l'Europe et ne souhaitent pas y vivre : la vie y serait trop chère, alors qu'en Algérie tout serait plus accessible et, comme il y a peu de vie sociale à l'extérieur de l'université, Alassane nous précise : « On fait vite notre cursus et on rentre pour aider au développement de notre pays ». Pourtant, nombre d'entre eux présentent un dossier dans une université européenne.

La licence d'Al-Azhar s'avère – si les étudiants n'ont pas d'équivalence, c'est-à-dire dans la majorité des cas – très longue à obtenir. Les élèves ont tendance à s'installer durablement au Caire. Pour M. Joseph, chargé des Affaires culturelles à l'ambassade du Burkina Faso au Caire :

« Quand ils arrivent, le fait de vivre à l'extérieur, en Égypte, on leur fait miroiter des choses et face à la réalité..., et maintenant leur diplôme ne leur permettant pas d'avoir un travail rémunérateur au pays, la tentation de rester est grande avec l'espoir de vivre mieux. Si bien que, pour la plupart des étudiants qui viennent, très peu ont vraiment l'intention de rentrer au pays. »

Beaucoup d'étudiants sont « en transit », mais le transit peut donc durer plus d'une décennie. Ils y reconstituent une forme d'ancrage souvent en marge de la société égyptienne, ne pouvant travailler légalement avec leur statut d'étudiant. Se plaignant des conditions de logement et de la mauvaise alimentation en cité universitaire, ils cherchent très vite à s'installer à

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

l'extérieur, principalement dans les quartiers d'Ain Chams, de Médinat Nars, Nars City et Doqqi. En quittant la communauté musulmane d'Al-Azhar, ils rejoignent des compatriotes africains déjà établis dans ces quartiers et s'appuient sur leurs réseaux de relation ou sur leur nom pour partager un appartement ²¹.

Ce sont souvent les réfugiés soudanais, éthiopiens, ghanéens qui, titulaires d'une carte de réfugié, servent et monnayent leur ancrage dans la ville. L'ancienneté de réseaux de certains réfugiés et les « facilités » que ce statut leur octroie (permis de travail, ouverture de des commerces, location d'appartements), servent de ressources aux étudiants africains. Ainsi, de nombreux élèves travaillent dans des ateliers de couture ou autres commerces tenus par des réfugiés. Cependant, le partage semble difficile et l'exploitation de règle. Ahmed, un étudiant malgache en donne une illustration : il s'est d'abord associé à un réfugié ghanéen (marié à une Égyptienne), afin de pouvoir ouvrir un cyber-café-téléphone à destination des migrants africains, mais il a dû abandonner face à l'habileté de son « partenaire » à s'accaparer ses revenus. Cette expérience ne l'a pas démotivé et il a maintenant trouvé une partenaire égyptienne pour ouvrir un nouveau cyber-café dans un quartier plus chic du Caire. Les étudiants trouvent également du travail dans des centres de téléphonie, les boutiques touristiques et les hôtels pour ceux qui sont parfaitement francophones ; pour les arabophones, leur aide est recherchée auprès des ambassades et des diplomates. Un petit marché de l'emploi s'est constitué dans ce cadre car les diplomates ont besoin de guides et d'interprètes, non seulement dans leurs fonctions mais également dans leur vie quotidienne en famille. Ainsi de nombreux étudiants d'Al-Azhar sont chauffeurs, d'autres intègrent, grâce à leur maîtrise de l'arabe, des postes au sein de l'ambassade de leur pays d'origine, le plus souvent sur des postes d'accueil au public. D'autres encore travaillent dans les familles, dispensent des cours aux enfants, sont embauchés comme hommes à tout faire, femmes de service ou nourrices pour les enfants. C'est le cas des filles qui sont étudiantes au Caire ou des femmes d'étudiants qui trouvent souvent un travail plus rémunérateur que leurs confrères ou maris grâce au réseau des ambassades, des expatriés et des églises.

En Algérie, les étudiants cherchent à terminer au plus vite leur cursus, ils ne peuvent pas travailler légalement et l'éventail des travaux informels est beaucoup plus réduit qu'au Caire. Néanmoins, il existe quelques possibilités ponctuelles : par exemple, le prêt d'identité pour achat de voitures exportées qui peut rapporter jusqu'à 1 500 euros, mais en prenant de gros risques ; le petit commerce avec le pays d'origine (costumes, matériel informatique, téléphones mobiles) pour ceux qui ont la possibilité de rentrer occasionnellement et qui reviennent avec des produits africains recherchés comme l'or, le miel et l'artisanat ; d'autres encore achètent des puces de téléphones portables trafiquées entre 500 euros et 1 000 euros permettant d'appeler de manière

21. C'est le système classique des « prête-noms » en échange d'une rémunération.

illimitée les pays étrangers et développent un commerce à partir de leur téléphone portable. Pour autant, ces activités sont souvent repérées et réprimandées par la police.

Dans l'ensemble, les étudiants restent confinés en cité universitaire, ils sortent peu car ils ont peu d'argent et ne se sentent pas rassurés à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur, selon eux, les chambres sont agréables, la nourriture peu chère et bonne et les relations avec les autres étudiants plutôt amicales. Les étudiants d'Alger se plaignent et envient leurs compatriotes accueillis à Bejaïa, Tizi-ouzou et Oran, villes plus francophones où les étudiants africains semblent moins discriminés. À Alger, ils trouvent leur vie monotone et les relations sociales difficiles. Pour pallier cela, les associations organisent régulièrement des rassemblements festifs dans d'autres villes et des cars sont affrétés pour y convier tous les étudiants. Amadou, en parlant de sa vie à Alger, nous confie :

« Je n'ai pas connu le racisme avant de venir ici, supporter cela, même pour les meilleurs, c'est très dur [...] C'est la solidarité qui nous sauve, sinon on va tous mourir ici ! »

Pour Ousmane qui est en France pour un troisième cycle, la conclusion de son séjour étudiant en Algérie est parlante :

« En quittant l'Algérie, je me suis dit : "Je ne pourrais jamais vivre dans un pays arabe !" »

Les filles africaines musulmanes sont bien représentées en Algérie car leurs familles préfèrent qu'elles étudient dans un pays musulman. La dimension religieuse rassure souvent les parents, alors que le quotidien de ces étudiantes est loin d'être serein. En définitive, un des effets le plus visible de la migration étudiante africaine en Algérie est la rapidité des cursus. Face aux difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne, les étudiants souhaitent boucler au plus vite leur cursus, repartir ailleurs ou rentrer travailler dans leur pays.

Conclusion

Une des hypothèses de départ, celle de considérer l'université d'Al-Azhar, université prestigieuse au sein du monde musulman, comme un espace ressource et un tremplin vers l'Europe pour les migrants subsahariens, ne se vérifie que partiellement : non seulement les étudiants d'Al-Azhar ont de plus en plus de mal à trouver une inscription en troisième cycle en Europe, mais ils ont également de moins en moins de possibilités d'emploi à leur retour au pays.

À Alger comme au Caire, nous trouvons, au départ, le contexte d'une migration légale souvent encadrée par des fils de diplomates, des responsables d'associations. Pourtant, l'étude de terrain souligne que la situation évolue différemment par la suite. Les accords de coopération entre l'État algérien et des « pays frères » (Mali, Niger, Mauritanie) facilitent les conditions d'une émigration étudiante contrôlée et bien encadrée. Régulièrement, l'Union des

Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

étudiants africains, avec le soutien de leurs ambassades et du ministère algérien, organise les fêtes nationales et / ou religieuses. En Égypte, dans le cas des étudiants d'Al-Azhar, l'inscription à l'université ne passe pas par les États d'origine. Les étudiants sont souvent mal défendus par leurs représentations diplomatiques qui ont peu de lien avec l'université, excepté pour l'ambassade du Sénégal.

Le vécu du quotidien par l'étudiant étranger africain diffère d'une société d'accueil à l'autre selon la possibilité ou non de s'appuyer sur des réseaux sociaux locaux, de construire un itinéraire professionnel en dehors de l'université, et selon les moyens financiers de l'étudiant. Dans les deux cas, les gouvernements des pays d'accueil sont clairs, les études ne doivent pas servir de prétexte à l'immigration. Ce principe est largement respecté à Alger, nettement moins au Caire où l'étudiant devient une figure intermédiaire dans la migration.

Bibliographie

- Barrera C., Ferté P., (dir.), 2009, *Etudiants de l'exil. Universités-refuges et relations internationales (XVI^e-XX^e)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Bava S., 2006, « Variations autour de trois sites mourides dans la migration », in S. Bredeloup et O. Pliez (dir.), « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, Paris, IRD/Armand Colin, 105-122.
- Berriane J., 2007, « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? », Communication proposée au colloque *Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent* organisé par le Center for Migration Studies et l'International Migration Institut (Accra, 18-21 septembre 2007).
- Bertoncello B. et Bredeloup S., 2000, *Colporteurs africains à Marseille. Un siècle d'aventures*, Paris, Autrement, 166 p.
- Bredeloup S., 2008, « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 125, n° 2, 281-306.
- Bredeloup S., 2007, *La Diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*, Toulouse, PUM/IRD Éditions, 300 p.
- Bredeloup S. et Pliez O. (dir.), 2005, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, Paris, IRD/Armand Colin, 182 p.
- Compaoré M. et Pilon M., 2002, « Bilan de la recherche en éducation au Burkina Faso », communication sollicitée pour le colloque *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso*, (Ouagadougou, 19-22 novembre 2002).
- Dia I. A., 2005, « Migrations internationales estudiantines, internationalisation de l'enseignement supérieur et fuite des cerveaux », *Global Migration Perspectives*, n° 54, 27-35 p.
- Diarra S. O., 2002, « Bilan de la recherche en éducation au Mali », communication sollicitée pour le colloque AREB, INSS, CNRST, IRD, *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso*. (Ouagadougou, 19-22 novembre 2002).

- Domingues Dos Santos M., 2006, « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil », *Horizons stratégiques*, n° 1, juillet, 12-27 p.
- Gérard E. (dir.), 2008, *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 379 p.
- Lange M.-F., 2003, « École et mondialisation : vers un nouvel ordre scolaire ? », in « Enseignements », *Cahiers d'études africaines*, vol. 43 (1-2), n° 169-170, 143-166.
- Lange M.-F. et Martin J.-Y., 1995, « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne. Le face à face État / sociétés », in M.-F. Lange et J.-Y. Martin J.-Y. (dir.), « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, 563-574.
- Lebeau Y. (dir.), 2006, « Pressions sur l'enseignement supérieur au Nord et au Sud », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 5.
- Lebeau Y. et Mobolaji Ogunsaya (eds.), 1999, *The Dilemma of Post colonial Universities*, Ibadan, IFRA/ABB.
- Mazzella S., 2006, « L'enseignement supérieur privé en Tunisie. La mise en place étatique d'un secteur universitaire privé », *Alfa. Maghreb et sciences sociales 2006*, IRMC, Tunis : Maisonneuve & Larose, Paris, 235-245.
- Nyamba A., 2008, « Le LMD dans les universités africaines au sud du Sahara. Nouveaux acteurs et nouveaux rapports au savoir », in S. Mazzella S. (dir.), « L'enseignement supérieur dans la globalisation libérale. Une comparaison Maghreb, Afrique, Canada et France », *Alpha. Maghreb et Sciences Sociales 2007*, IRMC, Tunis : Maisonneuve & Larose, Paris, 77-88.
- Pliez O., 2007, « Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation », *Mappemonde*, n° 88. <http://mappemonde.mgm.fr>
- Vinokur A., 2006, « Éducation au Sud : nouvelle donne dans le contexte de la mondialisation », in Marc Pilon (dir.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne: l'éducation en jeu*, CEPED, 95-122.
- Zeghal M., 1996, *Gardiens de l'Islam. Les oulémas d'Al-Azhar dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Presses de Sciences-Po, 381 p.

Bava Sophie (2011)

Etre étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire

In : Mazzella S. (ed.) La mondialisation étudiante : le Maghreb entre Nord et Sud

Paris : Karthala, 347-359. (Hommes et Sociétés)

ISBN 978-2-8111-0307-1